

POUR LA VALEUR NATIONALE DU BACCALAUREAT POUR DES PROGRAMMES ET DES DIPLOMES NATIONAUX REFUSONS LE CONTROLE CONTINU

Au moment où le Parlement s'apprête à discuter un projet de loi d'orientation sur l'éducation, nous proclamons solennellement notre attachement au baccalauréat, institution républicaine, sanction des études secondaires et premier grade des études supérieures, auxquelles il donne accès.

Or, pour conserver sa valeur et ce statut, le baccalauréat doit comporter des épreuves anonymes et respecter la déontologie selon laquelle un professeur n'examine pas ses propres élèves ; les épreuves, écrites et orales, doivent toutes être nationales et reposer sur les programmes nationaux dispensés selon des horaires nationaux.

C'est pourquoi les signataires dénoncent le principe de la prise en compte pour l'attribution du baccalauréat de notes obtenues en "contrôle continu" ou en "contrôle en cours de formation", c'est-à-dire de notes données aux élèves par leurs propres professeurs au cours de leur scolarité. Les appréciations portées par les professeurs sur le livret scolaire suffisent à donner aux jurys les renseignements dont ils pourraient avoir besoin.

Pour éviter qu'il ne contribue à accroître l'inégalité et l'injustice devant l'embauche, le baccalauréat doit brasser les candidats venus de différents établissements, devant un jury extérieur à ces établissements.

En même temps qu'au baccalauréat, les signataires proclament leur attachement à un enseignement véritablement républicain, fondé sur des programmes nationaux et assuré par des professeurs fonctionnaires de l'Etat, recrutés par des concours nationaux.

Les raisons de cette opposition sont les suivantes :

- Les professeurs seraient exposés à de graves pressions, ainsi qu'à un accroissement des agressions verbales ou physiques.

- Les candidats risqueraient d'être jugés en fonction de leur comportement pendant l'année scolaire.

- Les élèves perdraient le sens de l'effort qu'exige une épreuve finale, alors que ce sens de l'effort leur sera nécessaire dans leur vie d'adulte.

- Enfin et surtout, le niveau du diplôme ne serait plus homogène et varierait selon la réputation des lycées et les accointances personnelles. Il ne serait plus qu'un certificat de scolarité dans un établissement donné. A terme, un tel diplôme ne garantirait plus ni l'accès aux études supérieures ni la possibilité de trouver un emploi.

Liste des premiers signataires à la date du 10 janvier 2005

Claude Lobry, secrétaire général de la Conférence des présidents des associations de professeurs spécialistes – Romain Vignest, vice-président de l'association des professeurs de Lettres (APL) – Paul-Andé Bucher, président de l'association nationale des professeurs d'Economie et Gestion (APEG) – Monique Duchene présidente de l'association des professeurs de Vente (APV) – Edouard Aujaleu, Président de l'association des professeurs de Philosophie (APPEP) – Nathalie Bury, vice-présidente de l'association nationale des professeurs d'Education Familiale et Sociale (ANPEFS) – Jean-Marie Huet, président de l'association des professeurs de Sciences et Techniques Industrielles (APSTI) – Jacques Jourdan, président de l'association des professeurs d'Initiation aux Sciences Physiques (APISP) – Françoise Mallard, présidente de l'association des professeurs de Communication de l'enseignement public (APCEP) – Sylvestre Vanuxem, président de l'association des professeurs de langues vivantes (APLV) – Fernando Segui, président de l'association des professeurs de Musique (APEMU) – Henri Guinard, président de l'association des professeurs de Lettres – Emmanuèle Blanc, présidente de l'association des professeurs de Français - Langues Anciennes des classes préparatoires (APFLA-prépa) – Marie-Elisabeth Allainmat, présidente du Conseil National des Groupes Académiques de l'enseignement public (CNGA) – Marie-Hélène Menaut, Présidente de la Coordination Nationale des Associations Régionales des Enseignants de Langues Anciennes (CNARELA) – Geneviève Zehringer, présidente de la Société des Agrégés de l'Université – Bernard Capdupuy, président de la Société des Langues Néo-Latines (SLNL) – Bernard Kuntz, Président du Syndicat National des Lycées et Collèges (SNALC) – Christine Schneider, présidente de l'Union des professeurs Physiologie, Biochimie et Microbiologie (UPBM) – Agnès Joste et Michel Buttet, membres du collectif « Sauver les lettres » - Blitte Germain, professeur de lycée en physique appliquée (Bagnols-sur-Cèze) – Philippe Walter, Maître de Conférences Biologie-Ecologie (Nantes) – Hélène Solnica, professeur de philosophie (Issoudun) – Monique Pariente, professeur de Mathématiques (IUT de Villetaneuse) –

Pour rejoindre les premiers signataires, écrire à :

Claude Lobry – Secrétaire général de la Conférence des Présidents des associations de professeurs spécialistes
29, rue Louis Lenoir 94 350 Villiers-sur-Marne - claudelobry@wanadoo.fr

